
**EXAMEN D'ACCES AU STAGE PROFESSIONNEL
D'ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE
Session 2025**

18 MARS 2025 : 9 heures à 12 heures

EPREUVE : CAS PRATIQUE DE COMPTABILITE

**Durée : 03 h 00
Coefficient : 3**

Cas pratique de comptabilité session 2025

Document autorisé :

Liste des comptes du plan comptable général.

Matériel autorisé :

Calculatrice.

Document remis au candidat :

Le sujet comporte 14 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de trois dossiers indépendants :

DOSSIER 1 : Analyse des comptes d'une entreprise (50 points) page 2

DOSSIER 2 : Opérations diverses et d'inventaires (40 points) page 6

DOSSIER 3 : Question d'actualité (10 points) page 6

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1

Annexe 1 : Comptes de la société page 3

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.

Toute information calculée devra être justifiée.

Les écritures comptables devront comporter les numéros et les noms des comptes.

Dossier 1

(50 points)

Présentation

SUPER CHAUDIÈRE est une entreprise picarde de 33 salariés affiliée à un réseau international. Fondée en 2005 par M. Chaleur, elle se spécialise dans le commerce et, secondairement, la fabrication de produits liés au secteur de la chaudronnerie. Sa proximité avec plusieurs sites industriels favorise son développement.

L'entreprise dispose d'un espace comprenant un dock de stockage de 400 m² et une surface de vente de 200 m², où sont proposés divers équipements et matériels spécialisés.

Jusqu'en 2019, la société atteignait ses objectifs, mais l'ouverture de nouveaux magasins par un concurrent a réduit sa clientèle. Pour y remédier, elle avait prévu :

- L'agrandissement de son site,
- Le développement d'une activité de radiateurs écologiques.

Ces projets ont été retardés en raison de la crise sanitaire de 2020, qui a entraîné des perturbations dans l'approvisionnement, une hausse des coûts et des difficultés de trésorerie.

En 2021, un problème juridique a bloqué les financements nécessaires à l'agrandissement qui a été résolu en 2022, permettant enfin la réalisation du projet, bien que l'entreprise ait ensuite souffert de la hausse des prix d'achat liée à l'inflation. Il n'y a pas eu de cession d'immobilisations sur ces deux années.

M. Chaleur souhaite désormais réaliser un diagnostic financier pour évaluer la situation de son entreprise. Vous utiliserez les documents en annexe 1 (bilan actif, bilan passif, compte de résultat en liste) pour répondre aux questions.

Questions

1. Calculez les CA, les différents soldes intermédiaires de gestion et leur taux de croissance pour les deux années. Complétez le tableau suivant.

	Moyenne du secteur en 2022	Société SUPER CHAUDIÈRE 2022	Société SUPER CHAUDIÈRE 2021
Taux de marge commerciale	48%		
Taux de marge brute d'exploitation	11%		
Taux de marge bénéficiaire	7%		
Poids des charges intérêt dans le CA	2%		

18 points

2. Quelle est la valeur de la capacité d'autofinancement pour les deux années ? Vous la calculerez à partir de l'EBE, puis du résultat net.

10 points

3. Présentez l'équilibre fonctionnel pour l'année 2022 : vous calculerez le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement (vous distinguerez ce qui relève de l'exploitation ce qui est hors exploitation) et la trésorerie. Aucun retraitement n'est à effectuer sur le bilan ou le compte de résultat.

12 points

4. En conclusion de vos travaux, que pensez-vous de l'évolution de la situation financière de l'entreprise ?

10 points

Annexe 1

ACTIF	31/12/2022			31/12/2021		
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	Brut	Amort. et dépréc.	Net
Capital souscrit non appelé TOTAL I	75 000		75 000			
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles :						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, licences	187 500	105 000	82 500	120 000	67 500	52 500
Fonds commercial	60 000		60 000	60 000		60 000
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles :						
Terrains	90 000		90 000	90 000		90 000
Constructions	195 000	75 000	120 000	150 000	67 500	82 500
Installations tech., mat. et outillage industriels	885 000	510 000	375 000	727 500	412 500	315 000
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières :						
Participations	22 500		22 500	7 500		7 500
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	16 500		16 500	22 500		22 500
Autres immobilisations financières						
TOTAL II	1 456 500	690 000	766 500	1 177 500	547 500	630 000
Actif circulant						
Stocks et en-cours :						
Matières premières et autres approv.	7 500		7 500	7 500		7 500
En-cours de production						
Produits intermédiaires et finis	7 500		7 500	7 500		7 500
Marchandises	1 050 000	60 000	990 000	945 000	75 000	870 000
Avances et acomptes versés sur commandes	13 500		13 500	7 500		7 500
Créances d'exploitation :						
Clients et Comptes rattachés	1 279 500	15 000	1 264 500	964 500	15 000	949 500
Autres créances d'exploitation						
Créances diverses	15 000		15 000	30 000		30 000
Capital souscrit - appelé, non versé	30 000		30 000			
Valeurs mobilières de placement	16 500		16 500	3 000		3 000
Disponibilités	99 000		99 000	36 000		36 000
Charges constatées d'avance (1)	12 000		12 000	10 500		10 500
TOTAL III	2 530 500	75 000	2 455 500	2 011 500	90 000	1 921 500
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des obligations						
Écarts de conversion Actif (2)	45 000		45 000			
TOTAL GÉNÉRAL	4 107 000	765 000	3 342 000	2 126 000	425 000	2 551 500

(1) dont sur éléments d'exploitation

12 000

12 000

10 500

10 500

(2) dont sur éléments d'exploitation

45 000

45 000

0

0

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital (dont versé 270000 en 2022 et 255000 en 2021)	375 000	255 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	30 000	
Écarts de réévaluation	75 000	75 000
Réserves :		
Réserve légale	21 000	18 000
Réserves statutaires ou contractuelles	135 000	120 000
Réserves réglementées	33 000	33 000
Autres		
Report à nouveau	19 500	18 000
Résultat de l'exercice	18 000	49 500
Subventions d'investissement	120 000	
Provisions réglementées	211 500	162 000
TOTAL I	1 038 000	730 500
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL II		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	75 000	45 000
Provisions pour charges	22 500	15 000
TOTAL III	97 500	60 000
Emprunts et dettes		
Dettes financières :		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 615 500	1 211 400
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 000	
Dettes d'exploitation :		
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	280 500	332 100
Dettes fiscales et sociales	210 000	180 000
Autres dettes d'exploitation		
Dettes diverses :		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 000	10 500
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)	7 500	24 000
Autres dettes diverses		
Produits constatés d'avance (1)	4 500	3 000
TOTAL IV	2 139 000	1 761 000
Écarts de conversion Passif (3)	67 500	
TOTAL GÉNÉRAL	3 342 000	2 551 500

(1) dont sur éléments d'exploitation

4 500

3 000

(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

450 000

456 000

(3) dont sur éléments d'exploitation

67 500

0

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

	31/12/22	31/12/21
Produits d'exploitation (hors taxes) :		
Ventes de marchandises	2 895 000	2 595 000
Production vendue [bien et services] (a)	582 300	495 000
Production stockée (b)		
Production immobilisée	37 500	0
Subventions d'exploitation	78 000	0
Reprises sur dépréciations et provisions	67 500	52 500
Autres produits	75 000	75 000
Total I	3 735 300	3 217 500
<i>dont à l'exportation</i>	0	0
Charges d'exploitation (hors taxes) :		
Achats de marchandises (c)	984 375	798 750
Variation de stocks [marchandises] (d)	328 125	266 250
Achats d'approvisionnements (c)	45 000	37 500
Variation de stocks d'approvisionnements (d)	0	0
Autres charges externes*	553 500	413 250
Impôts, taxes et versements assimilés	75 000	67 500
Rémunération du personnel	780 000	750 000
Charges sociales	352 500	337 500
Dotations aux amortissements	232 500	195 000
Dotations aux dépréciations	7 500	75 000
Autres charges	82 500	60 000
Total II	3 441 000	3 000 750
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	294 300	216 750
Produits financiers (III)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 750	3 750
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 250	0
Total III	6 000	3 750
Charges financières (IV)		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	48 000	0
Intérêts et charges assimilées	210 000	150 000
Total IV	258 000	150 000
Produits exceptionnels (1) (V)	53 700	115 500
Charges exceptionnelles (2) (VI)	63 750	117 000
Impôts sur les bénéfices (VII)	14 250	19 500
BENEFICE ou PERTE (I-II+III-IV+V-VI-VII)	18 000	49 500
* Y compris:		
- redevances de crédit-bail mobilier;		
- redevances de crédit-bail immobilier.		
(1) Dont reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements)	15 000	75 000
Subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice	15 000	0
(2) Dont dotation aux dépréciations, provisions (et amortissements)	49 500	72 000
(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.		
(b) Stock final moins stock initial.		
(c) Y compris droits de douane.		
(d) Stock initial moins stock final.		

Dossier 2

(40 points)

Présentation

Vous êtes sollicité pour participer à l'établissement des comptes annuels de la société CONSEIL qui clôture ses comptes annuels au 31 décembre 2024.

Cette société propose des services de conseil stratégique aux entreprises pour optimiser leur gestion et améliorer leurs performances opérationnelles. En complément de ces prestations de conseil, elle commercialise une gamme de logiciels de gestion adaptés aux besoins des entreprises de toutes tailles. Elle accompagne ses clients dans le choix, l'implémentation et la personnalisation de solutions logicielles pour une gestion efficace de leurs ressources et de leurs processus.

L'exercice comptable se déroule du 01/01/2024 au 31/12/2024. Pour des raisons de simplification on calculera les prorata temporis en considérant que l'année compte 12 mois de 30 jours. Les opérations courantes ont déjà été comptabilisées au journal et on vous demande de comptabiliser **uniquement** les opérations d'inventaire.

Travail à faire

A l'aide des informations communiquées, vous êtes chargé d'enregistrer au livre journal les écritures nécessaires :

- celles d'inventaire au 31/12/2024
- les écritures au 01/01/2024 relatives à la contrepassation des écritures comptabilisées au 31/12/2023.

Vous répondrez également aux questions posées (informations 2, 8, 9).

Informations sur les opérations d'inventaire à enregistrer

Information 1

Le 01/09/2024, la société a comptabilisé et réglé une prime d'assurance de 7 200 € pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Information 2

Au 31/12/2024, les en-cours de production de services sont de 8 000 €, il n'y a pas lieu de les déprécier. Leur valeur était de 20 000 € au 1/1/2024, elle avait été dépréciée de 2 000 €. **Quelle est la valeur de la production stockée des en-cours ?**

Information 3

Le 29/12/2024, la société a terminé une étude pour un de ses clients pour une valeur de 10 000 € HT (TVA : 20%). La facture n'a été établie que le 08/01/2025.

Information 4

La société possède à son bilan des titres de participation acquis le 01/07/2023 pour une valeur de 80 000 €. Leur valeur est de 100 000 € au 31/12/2024. Ces titres avaient une valeur de 60 000 € au 31/12/2023.

Information 5

Le 20/11/2024, la société vend des marchandises au Canada pour une valeur de 100 000 dollars canadiens. À cette date, la parité est 1 dollar canadien pour 1,47 Euro. La facture est payable à 90 jours. Au 31/12/2024, la parité est 1 dollar canadien pour 1,5 Euro.

Information 6

Le 01/12/2024, la société a facturé et comptabilisé une facture de vente pour 12 000 € HT (TVA: 20%). Mais la livraison de la marchandise n'a eu lieu que le 10 janvier 2025.

Information 7

Le 24/12/2024, la société a reçu des marchandises d'un fournisseur pour une valeur de 6 000 € HT (TVA : 20%). Elle n'a reçu la facture de son fournisseur que le 6 janvier 2025.

Information 8

Un emprunt a été souscrit le 1/10/2022 pour un montant de 70 000 €. Le capital est remboursé semestriellement par tranche de 5 000 euros et le taux d'intérêt annuel est de 3%. Les intérêts sont déboursés en même temps que le remboursement du capital chaque 1^{er} octobre et 1^{er} avril durant la durée de vie de l'emprunt. *Quelle était la valeur du capital emprunté au 31/12/2023 ? et au 31/12/2024 ?*

Information 9

Le 01/07/2024, la société a fait l'acquisition d'un matériel d'une valeur de 89 000 € HT (TVA: 20%). Il a été mis en service le 1/8/2024 après des frais d'installation et de montage de 7 000 € HT. Cette immobilisation est décomposable en une structure représentant 70% de la valeur activée et un composant de 30 % de la valeur activée. La durée de vie économique de la structure est de 10 ans. La durée de vie économique du composant est de 5 ans. La méthode d'amortissement est le linéaire. *Quelle est la valeur activée ?*

Information 10

Au 31/12/2023, la société avait comptabilisé à son bilan :

1. Des écarts de conversion actif de 2 000 € sur des comptes fournisseurs, montant ayant fait l'objet d'une dépréciation pour perte de change;
2. Des écarts de conversion passif de 6 000 € sur des comptes de prêts.

Information 11

Le 15/12/2024, la société a reçu une notification de redressement fiscal à hauteur de 10 000 € pour des impôts non payés et à hauteur de 2 000 € pour les pénalités dues. Elle va contester les sommes dues mais son avocat fiscaliste est pessimiste sur les chances de gagner.

Information 12

Le 18/12/2024, la société a acquis des marchandises à un fournisseur suisse pour un montant de 80 000 Francs suisses (CHF). La facture est payable à 90 jours. Au 18 décembre 2024, la parité est de 1 € = 0,94 Franc Suisse. Au 31/12/2024, la parité est de 1 € = 1 Franc Suisse.

Information 13

Le 20/12/2024, un ancien salarié attaque l'entreprise CONSEIL pour licenciement abusif et réclame 12 000 €. L'avocat de la société considère qu'une partie de la demande est infondée mais que le risque est probable et réel à hauteur de 2 000 €.

Information 14

Au titre de l'année 2024, la société doit recevoir en 2025 des remises de ses fournisseurs à hauteur de 12 000 € HT.

Information 15

Le 01/10/2024, la société CONSEIL a reçu une subvention d'équipement de 18 000 € qui a financé partiellement l'acquisition d'un matériel d'une valeur de 48 000 € HT. Ce matériel est amortissable selon le mode linéaire sur 6 ans, il est entré au bilan le 1/10/2024 en même temps que la subvention a été mis en service le 1/11/2024. La subvention d'équipement a été comptabilisée dans un compte 13.

Information 16

Le 31/12/2024, les actionnaires de la société ont souscrit à une augmentation en capital en numéraire de 100 000 € moyennant la création de 1000 actions. La valeur nominale de l'action est de 10 €. Les apports ont été intégralement libérés à la souscription.

Information 17

Au 31/12/2024, les sommes dues par l'entreprise au titre des indemnités de départ à la retraite sont de 4 000 €. Elles étaient de 2 400 € au 31/12/2023. L'entreprise a toujours fait le choix comptable de les comptabiliser au bilan.

Information 18

Au 31/12/2024, vous analysez la balance auxiliaire clients et vous constatez que des créances clients nées en 2024 de 48 000 € TTC (TVA: 20%) sont douteuses. Le pourcentage de recouvrabilité est de 70%. Vous constatez également que des créances clients douteuses au 31/12/2023 de 12 000 € TTC (TVA : 20%) dépréciées à hauteur de 40% sont devenues irrécouvrables dans l'exercice et qu'à ce jour, aucune écriture n'a été comptabilisée.

Information 19

Au titre de l'année 2024, la société CONSEIL doit accorder en 2025 des remises à ses clients à hauteur de 3% de son chiffre d'affaires 2024 qui s'est élevé à 400 000 €.

Information 20

La comptabilité de gestion indique que la société CONSEIL a dépensé 13 000 € en frais de recherche (personnel, informatique) sur un projet exploratoire d'utilisation de l'IA (Intelligence Artificielle) pour la conception d'un nouveau type de prestation de service. *Quelle est la valeur à activer ?*

Dossier 3

(10 points)

Au 1/1/2025 le règlement ANC n°2022-06 sur la modernisation des états financiers est entré en vigueur. Quel est l'effet de ce règlement sur le compte de résultat ?